

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Les présentes Conditions d'utilisation (les « **Conditions** »), ainsi que la Commande et l'Avenant relatif au traitement des données (l'« **Avenant relatif au traitement des données** ») régissent l'utilisation du Produit (tel que défini ci-dessous) par le Client et constituent un contrat légal entre l'entité Lansweeper désignée à l'article 1.2 ci-dessous (« **Lansweeper** ») et le Client (tel que défini ci-dessous). Ces Conditions sont accessibles via le Site web de Lansweeper.

1.1. En achetant, en installant ou en utilisant tout ou partie du Produit, le Client confirme qu'il a lu et compris les présentes Conditions et qu'il accepte d'être légalement lié par elles.

1.2 Si le Client est constitué en société ou si son siège social se trouve hors des États-Unis ou de tout territoire affilié aux États-Unis, l'entité Lansweeper avec laquelle le Client passera contrat est Lansweeper NV, société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège social est situé en Belgique, à l'adresse Fraterstraat 212, 9820 Merelbeke, immatriculée sous le numéro d'identification 0538.668.417. Si le Client est constitué en société ou si son siège social se trouve aux États-Unis ou dans un territoire affilié aux États-Unis, y compris les Samoa américaines, Guam, les îles Mariannes du Nord, Porto Rico et les îles Vierges américaines, le Client passe un contrat avec Lansweeper Inc. dont les bureaux sont situés aux États-Unis, à l'adresse 11044 Research Blvd, Building D, Suite D-500, Austin, TX 78759.

1.2. La personne qui accepte le Contrat au nom d'une société ou d'une autre entité juridique (le « **Client** ») déclare et garantit disposer de tous les pouvoirs nécessaires pour engager le Client dans le cadre du présent Contrat.

1.3. Le Client ne peut pas accepter le Contrat ni utiliser le Produit si le Client ou toute personne qu'il représente n'a pas le droit d'utiliser le Produit en vertu des lois (sur le contrôle des exportations) de l'Union européenne, des États-Unis ou de tout autre pays, et/ou de toute sanction commerciale ou de tout embargo applicable.

2. DÉFINITIONS

2.1. Les termes et expressions dont la première lettre est en majuscule ont le sens qui leur est donné dans le présent article 2.1, à moins que le contexte dans lequel ils sont utilisés n'exige une signification différente.

« **Administrateur** » : l'Utilisateur final créant un Site ;

« **Entité affiliée** » : désigne une entité qui possède ou contrôle, est possédée ou contrôlée par ou est sous contrôle ou propriété commune du Client ou de Lansweeper, le cas échéant, le terme « contrôle » désignant la possession, directe ou indirecte, du pouvoir d'orienter ou de faire orienter la gestion et les politiques d'une entité, que ce soit par le biais d'une détention majoritaire de titres avec droit de vote, ou d'une quelconque autre manière ;

« **Contrat** » : les présentes Conditions ainsi que la Commande et l'Avenant relatif au traitement des données ;

« **Données agrégées** » : tout ensemble de données résultant de l'agrégation et/ou de la dépersonnalisation du Contenu Client et des Empreintes digitales d'appareils ou de leurs dérivés, et qui ne se rapporte pas ou plus à une personne physique identifiée ou identifiable. Les Données agrégées ne constituent pas des Informations confidentielles du Client.

« **Législation applicable en matière de protection des données** » : a la signification qui lui est donnée dans le RGPD ;

« **Application** » : toute application tierce développée pour interagir avec l'API Cloud ou pour interagir d'une autre manière avec le Produit (y compris la Plateforme Cloud) ;

« **Actif informatique** » : (i) tout périphérique, incluant notamment mais non exclusivement les dispositifs IT, OT et IoT ou tout autre actif inventorié ou découvert sur les systèmes du Client par le biais du Produit ; (ii) toute ressource, objet ou autre actif inventorié ou découvert par le Produit dans l'environnement cloud du Client ; et (iii) tout périphérique, ressource, objet ou autre actif créé par le Client ou ajouté au Produit par le Client ;

« **Version bêta** » : fonction du Produit fournie uniquement à des fins de test et d'évaluation et rendue accessible à certains Clients sélectionnés à la seule discrétion de Lansweeper ;

« **Adresse électronique de Contact de facturation** » : adresse électronique fournie par le Client à laquelle Lansweeper peut envoyer toutes les informations relatives à la facturation et à la Clé de licence, le cas échéant ;

« **Jour ouvrable** » : tous les jours à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés dans la juridiction où Lansweeper est constituée ;

« **Frais** » : montants dus par le Client à Lansweeper relativement à la fourniture du Produit ;

« **API Cloud** » (également « **API de données** ») : interface de programmation d'applications, y compris les mises à jour et toute API proposée par Lansweeper à son Client par l'intermédiaire de sa Plateforme Cloud ;

« **Jeton d'API Cloud** » : clé de sécurité que Lansweeper crée et met à la disposition du Client pour accéder à l'API Cloud ;

« **Plateforme Cloud** » : plateforme hébergée dans le cloud selon une architecture multi-tenant, administrée par Lansweeper, qui met à disposition du Client une interface lui permettant d'accéder au Produit et de l'utiliser, de gérer ses Sites et de visualiser son Contenu Client (le cas échéant, après que le Client ait réalisé les démarches nécessaires pour connecter sa ou ses Installation(s) Lansweeper à cette plateforme) ;

« **Services Cloud** » : services cloud rendus disponibles par l'intermédiaire du Produit ;

« **Informations confidentielles** » : toutes les informations divulguées par une Partie à l'autre, avant ou après la Date d'entrée en vigueur, qui sont désignées par écrit comme étant confidentielles ou qui sembleraient confidentielles à une personne raisonnable et qui concernent les activités d'une Partie, y compris ses produits, ses opérations, ses processus, ses plans ou ses intentions, ses développements, ses secrets commerciaux, ses savoir-faire, ses droits de conception, ses opportunités de marché, son personnel, ses fournisseurs et/ou ses clients, toutes les informations dérivées de ce qui précède (y compris, sans toutefois s'y limiter, les présentes Conditions), à l'exclusion des informations qui (i) à la Date d'entrée en vigueur, sont ou deviennent à tout moment après cette date, du domaine public (autrement que par suite d'un manquement au chapitre 12 des présentes Conditions) ; (ii) sont obtenues, sans aucune restriction quant à leur utilisation ou leur divulgation, d'un tiers qui était libre de les divulguer ; et (iii) sont développées par, ou pour, la Partie destinataire indépendamment de toute information reçue dans le cadre du Contrat et par des personnes qui n'ont pas eu accès à de telles Informations confidentielles ou qui n'en ont pas eu connaissance ;

« **Année contractuelle** » : désigne chaque période de douze mois commençant à la Date d'entrée en vigueur et à chaque date anniversaire ultérieure de cette période pendant la Durée du contrat ;

« **Client** » : l'entité juridique qui souscrit valablement au Produit en vertu du Contrat ;

« **Contenu Client** » : toute donnée (sous forme électronique) collectée par l'intermédiaire du Produit ou téléchargée vers le Produit par le Client ou ses Entités affiliées (y compris leurs Utilisateurs finaux respectifs) dans le but d'utiliser le Produit ou de faciliter l'utilisation du Produit par le Client, y compris les données produites par l'API Cloud, mais à l'exclusion des Données agrégées et des Métadonnées du Produit ;

« **Empreinte digitale d'appareil** » : ensemble d'éléments d'information obtenus par le biais de protocoles réseau utilisés pour reconnaître un Actif informatique ;

« **Documentation** » : documentation, instructions, base de connaissances de Lansweeper ou toute autre information fournie par Lansweeper relativement au Produit, quelle que soit la manière dont elle est mise à la disposition du Client (y compris par courrier électronique ou sur le site web de Lansweeper) et telle qu'elle peut être mise à jour à tout moment ;

« **Avenant relatif au traitement des données** » : l'Avenant relatif au traitement des données, disponible à l'adresse <https://www.lansweeper.com/terms-of-use/> (ou tout autre lien hypertexte fourni par Lansweeper) ;

« **Date d'entrée en vigueur** » : (i) date d'acceptation en ligne du Contrat, ou (ii) Date d'entrée en vigueur telle qu'indiquée dans le Contrat ;

« **Utilisateur(s) final/finaux** » : utilisateur(s) final/finaux (personne(s) physique(s)) du Produit ;

« **Erreur** » : toute défaillance matérielle, vérifiable et reproductible du Produit par rapport aux caractéristiques et fonctions décrites dans la Documentation (à l'exclusion de tout défaut de conformité résultant d'une utilisation non conforme au Contrat et/ou à la Documentation) ;

« **Feedback** » : commentaires, informations, questions, données, idées, description de processus ou toute autre information relative au Produit et/ou aux Versions bêta et/ou aux Fonctionnalités de prévisualisation fournis par le Client à Lansweeper. Le Feedback ne constitue pas une Information confidentielle du Client ;

« **Composants FOSS** » : ont la signification qui leur est donnée à l'article 9.11 des présentes Conditions ;

« **Force majeure** » : tout événement échappant au contrôle raisonnable d'une Partie et ayant une incidence sur l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, y compris, sans toutefois s'y limiter, les catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies, les conditions météorologiques extrêmes, les incendies, les émeutes, les guerres et les opérations militaires, les situations

d'urgence nationale ou locale, les actes ou la négligence des pouvoirs publics, les conflits économiques de quelque nature que ce soit, les grèves, les actions syndicales inopinées, les incendies, les inondations, la foudre, les explosions, les effondrements, les perturbations du trafic routier, la réduction ou le non-fonctionnement des réseaux, des systèmes ou des équipements de tiers, ainsi que tout acte de négligence d'une personne ou d'une entité qui échappe au contrôle raisonnable d'une Partie. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que le fait que le Client ne paie pas adéquatement ou en temps voulu les Frais n'est pas excusé par un événement de Force majeure ;

« **Outils gratuits** » : outils proposés gratuitement au Client à des fins de test, conçus pour prendre en charge un ensemble limité de caractéristiques et de fonctionnalités du Produit ;

« **Essai gratuit** » : Plan d'utilisation gratuit du Produit offert au Client à des fins de test, sans frais, pour une période limitée, avec des caractéristiques et des fonctionnalités limitées, et sous réserve des paramètres de licence déterminés à la seule discrétion de Lansweeper ;

« **Freeware** » : Plan d'utilisation gratuit du Produit offert au Client sans frais, pour une période indéterminée, avec des caractéristiques et des fonctionnalités limitées, et soumis aux paramètres de licence tels que déterminés à la seule discrétion de Lansweeper ;

« **Service d'assistance** » : fonctionnalité du Produit permettant au Client d'organiser un service d'assistance limité de premier niveau utilisant la base de connaissances de Lansweeper au sein de son organisation, notamment par le biais d'un système de gestion de tickets ;

« **Agents du service d'assistance** » : Utilisateurs finaux du Client ayant souscrit un abonnement de type Agent du service d'assistance ;

« **Intégration** » : application développée par Lansweeper qui exploite l'API Cloud pour communiquer avec les données du Client.

« **Droits de propriété intellectuelle** » : (i) droits d'auteur (y compris les droits sur les logiciels), les brevets, les droits sur les bases de données et les droits sur les marques, les dessins et modèles, le savoir-faire et les Informations confidentielles (qu'ils soient déposés ou non) ; (ii) demandes de dépôt et droit de procéder au dépôt de l'un quelconque de ces droits ; et (iii) tous autres droits de propriété intellectuelle ainsi que toute

forme de protection équivalente ou similaire existant en tout lieu du monde ;

« **Demande d'assistance non valide** » : demande d'assistance effectuée par le Client ne respectant pas les conditions d'une Demande d'assistance valide conformément à l'article 7.5 des Conditions ;

« **Réclamation en matière de propriété intellectuelle** » : a la signification qui lui est donnée à l'article 15.1 des présentes Conditions ;

« **Logiciel de détection et d'inventaire des actifs informatiques IT Asset Discovery** » : (i) code objet lisible par machine des logiciels de Lansweeper (y compris les logiciels de base de données) destiné à fonctionner sur les systèmes du Client, développé et détenu par Lansweeper et concédé sous licence au Client en vertu des dispositions du présent Contrat ; (ii) Documentation connexe ; et (iii) mises à jour, suppléments, modifications, améliorations, corrections, correctifs et révisions de ces logiciels, tels qu'ils sont mis à la disposition du Client, à la discrétion de Lansweeper ;

« **Compte Lansweeper** » : identifiant et mot de passe uniques liés à une adresse électronique utilisée par une personne pour se connecter à la Plateforme Cloud. Un Compte Lansweeper peut avoir accès à plusieurs Sites, pour lesquels il est autorisé par un processus de liaison, le cas échéant ;

« **Données Lansweeper** » : données et autres informations créées, stockées, traitées et utilisées par Lansweeper ou en son nom, et qui peuvent être accessibles par le biais du Produit ;

« **Installation Lansweeper** » : déploiement spécifique des logiciels de détection et d'inventaire des actifs informatiques IT Asset Discovery, consistant en i) une seule Base de données de recherche locale installée sur les systèmes du Client, (ii) une seule Console Web locale installée sur les systèmes du Client, et (iii) sous réserve des restrictions éventuelles du Plan d'abonnement du Client, plusieurs Moteurs de recherche installés sur les systèmes du Client et/ou de ses Entités affiliées, tous reliés à une même et unique Base de données de scan locale

« **Base de connaissances Lansweeper** » : base de connaissances de Lansweeper disponible à l'adresse <https://www.lansweeper.com/kb/> (ou tout autre lien hypertexte fourni par Lansweeper) ;

« **Page d'assistance de Lansweeper** » : page d'assistance de Lansweeper disponible à l'adresse <https://www.lansweeper.com/contact-support/> (ou tout autre lien hypertexte fourni par Lansweeper) ;

« **Clé de licence** » : code d'activation unique attribué par Lansweeper à certains Clients pour l'activation et l'utilisation du Produit. Pour certains Abonnements payants, Lansweeper émettra d'abord une Clé de licence temporaire d'une durée égale au délai de paiement tel que décrit dans l'article 3.6 des présentes Conditions, suivie d'une Clé de licence complète couvrant le reste de la Durée de l'Abonnement payant, envoyée à la réception par Lansweeper du paiement du Client ;

« **Base de données de recherche locale** » : base de données locale SQL ou serveur SQL complet servant de référentiel sur place, où le Contenu Client est fédéré. Plusieurs Moteurs de recherche doivent se connecter à une seule Base de données de recherche locale ;

« **Console web locale** » : site web hébergé sur place par le Client et utilisé pour interfacier avec le déploiement local du Produit ;

« **Commande** » : bon de commande du Produits de Lansweeper signé par le Client ou document de commande émis par le Client conformément aux prix et conditions indiqués dans le devis de Lansweeper et accepté par Lansweeper, qui identifie (entre autres) la commande du Client : Produit, Abonnement payant choisi par le Client avec les caractéristiques et fonctionnalités décrites, quantité basée sur les paramètres de licence applicables de Lansweeper (par exemple, nombre d'Actifs informatiques, nombre d'Agents du Service d'assistance, nombre d'Installations de Lansweeper, nombre de Moteurs de recherche, ...), Frais, et Durée de l'abonnement ;

« **Abonnement payant** » : Plan d'utilisation du Produit fournie au Client en l'échange du paiement des Frais, conformément à la description de la Commande ;

« **Partie** » et « **Parties** » : Lansweeper et/ou le Client, selon le cas ;

« **Fonctionnalité de prévisualisation** » : fonctionnalité fournie uniquement à des fins de test et d'évaluation, mise à la disposition de tous les Clients et pour laquelle une inscription préalable peut être requise ;

« **Politique de confidentialité** » : politique de protection de la vie privée disponible à l'adresse <https://www.lansweeper.com/privacy-policy/> (ou tout autre lien hypertexte fourni par Lansweeper) ;

« **Produit** » : (i) logiciels, solutions et fonctionnalités propriétaires de Lansweeper liés à la recherche, à la détection, à la cartographie et à l'analyse, au sens le plus large, des Actifs informatiques au sein du réseau et/ou de l'environnement cloud du Client, (ii) Plateforme

Cloud, (iii) toutes les Intégrations, développées et fournies par Lansweeper via la Plateforme Cloud, qui s'interfacent avec le Produit (à l'exclusion des applications tierces développées et/ou fournies par des tiers), et (iv) tout autre logiciel, logiciel-service ou outil propriétaire de Lansweeper auquel le Client a souscrit conformément au Contrat ;

« **Métadonnées du Produit** » : données récupérées par Lansweeper lors du déploiement et de l'utilisation du Produit par le Client, telles que, sans toutefois s'y limiter, les détails de la licence, la version du logiciel, l'adresse IP, l'adresse électronique, l'identifiant d'installation, l'état de l'installation, le nombre d'actifs informatiques, le type de serveur de base de données et le type de serveur web ;

« **Revendeur** » : partie autorisée par Lansweeper à revendre des Abonnements payants au Produit Lansweeper ;

« **Moteur de recherche** » : application effectuant la recherche sans agent des Actifs informatiques du réseau du Client selon une architecture un-vers-plusieurs. Ces Moteurs de recherche peuvent être installés sur différents systèmes du Client ou de ses Entités affiliées, à moins que le Plan d'abonnement du Client ne le restreigne ;

« **Assistance de deuxième niveau** » : services d'assistance supervisés par courrier électronique dans le cadre desquels Lansweeper s'engage à déployer des efforts raisonnables pour résoudre les Demandes d'assistance valides du Client ;

« **Site** » : locataire unique créé dans la Plateforme Cloud qui peut collecter le Contenu Client à partir de la ou des instance(s) Lansweeper du Client, par le biais d'un processus de liaison ou d'une saisie manuelle via la Plateforme Cloud, le cas échéant ;

« **Horaires d'assistance** » : horaires auxquels les Services d'assistance de deuxième et de troisième niveau sont mis à la disposition du Client conformément aux Conditions énoncées au chapitre 7 des présentes Conditions. Concernant les heures indiquées en CET, l'heure d'été de l'Europe centrale (CEST) sera utilisée pendant les mois de printemps et d'été ;

« **Services d'assistance** » : conseils et orientations raisonnables concernant l'utilisation du Produit et le dépannage du Produit, permettant à Lansweeper de résoudre les problèmes, soit en fournissant au Client les étapes possibles pour résoudre une erreur, soit en prenant les mesures nécessaires du côté de Lansweeper et en informant le Client ;

« **Durée** » : a la signification qui lui est donnée dans le chapitre 17 des présentes Conditions ;

« **Conditions** » : les présentes Conditions d'utilisation de Lansweeper ; et

« **Demande d'assistance valide** » : demande d'assistance effectuée par le Client conformément aux Conditions énoncées à l'article 7.5 des présentes Conditions.

Les termes et expressions dont la première lettre est en majuscule employés dans le présent Contrat mais non définis ci-dessus sont définis dans le texte du présent Contrat.

3. ABONNEMENT, UTILISATION PAR LES ENTITÉS AFFILIÉES, COMMANDES, FRAIS, CONDITIONS DE PAIEMENT ET PROLONGATION DE L'ABONNEMENT PAYANT

3.1. Le Produit (à l'exclusion des Outils gratuits) peut faire l'objet d'un Abonnement, selon les différents plans d'abonnement suivants : (i) Essai gratuit, (ii) Freeware, et (iii) Abonnement payant. Les abonnements à la version d'Essai gratuit et aux logiciels Freeware peuvent être téléchargés. Les Abonnements payants sont proposés à l'achat et peuvent être commandés sur le Site web de Lansweeper, ou auprès d'un représentant commercial de Lansweeper ou d'un Revendeur. L'Abonnement payant choisi par le Client est indiqué dans la Commande (pour les achats effectués par l'intermédiaire d'un représentant commercial de Lansweeper) ou sur la page de confirmation de la commande en ligne (pour les achats effectués sur le site web de Lansweeper).

3.2. Sous réserve des limitations d'utilisation applicables, le Client aura le droit de faire utiliser le Produit par ses Entités affiliées (et leurs Utilisateurs finaux). Le Client s'engage à ce que toute Entité affiliée utilisant un Produit ou y accédant en vertu des présentes, ou bénéficiant de l'utilisation d'un Produit par le Client, respecte toutes les dispositions du présent Contrat, y compris l'Avenant relatif au traitement des données. Le Client reste responsable des actes et omissions de ses Entités affiliées, à moins que celles-ci n'aient conclu un accord spécifique avec Lansweeper.

3.3. L'utilisation du Produit par l'Entité affiliée du Client doit être basée sur le même nombre d'Installations de Lansweeper que celui autorisé par le présent Contrat et qui ont été installées chez le Client. L'utilisation par une Entité affiliée du Client ne donne pas droit à une Installation distincte de Lansweeper. Il est donc entendu que l'utilisation du Produit par une Entité affiliée sera

soumise à la procédure prévue à l'article 3.15 des présentes Conditions, lorsqu'une telle utilisation impliquerait l'utilisation du Produit au-delà des paramètres de licence convenus avec le Client.

3.4. Seul le Contrat (et pour éviter toute ambiguïté, à l'exclusion expresse de toutes conditions préimprimées figurant sur un bon de commande du Client) aura force et effet, sauf si un document (de commande) spécifique est signé par un signataire autorisé de Lansweeper et retourné au Client (ou au Revendeur concerné). Si un tel document (de commande) est ainsi signé et délivré, seules les conditions spécifiques de ce document (de commande) qui identifient expressément les composantes du présent Contrat qui doivent être remplacées prévaudront sur toute condition contradictoire des présentes, mais uniquement en ce qui concerne les Produits commandés sur ce document (de commande). Les Commandes ne peuvent pas être annulées. Tout achat effectué par l'intermédiaire d'un Revendeur est soumis au présent Contrat, qui régit les obligations et responsabilités de Lansweeper à l'égard du Client.

3.5. Les devis de Lansweeper sont uniquement valables lorsqu'ils sont émis par un représentant commercial de Lansweeper. Ils sont sans engagement et ne génèrent aucun accord entre le Client et Lansweeper, jusqu'à ce que le Client accepte le devis et les présentes Conditions (qui sont incorporées pour référence dans le devis). Les devis sont valables trente (30) jours à compter de la date du devis, sauf indication contraire.

3.6. Les tarifs du Produit sont publiés sur le Site web de Lansweeper et s'entendent hors TVA et autres taxes applicables. Les Frais sont payables dans les trente (30) jours calendaires suivant la date de facturation, sauf indication contraire sur la Facture. Les modes de paiement disponibles sont précisés sur la Facture (pour les achats effectués par l'intermédiaire d'un représentant commercial de Lansweeper) ou sur la page de confirmation de la commande en ligne (pour les achats effectués par l'intermédiaire du Site web de Lansweeper). En cas de paiement par carte de crédit ou autre mode de paiement en ligne, le Client accepte que Lansweeper facture sa carte de crédit ou autre mode de paiement en ligne pour les Périodes de renouvellement suivantes. Les factures peuvent être envoyées par voie électronique, via l'Adresse électronique de contact de facturation.

3.7. Les obligations de paiement ne sont ni annulables ni créditable et tous les Frais payés ne sont pas remboursables, sauf disposition contraire du Contrat.

3.8. Lansweeper se réserve le droit d'augmenter les Frais au début de chaque Année contractuelle jusqu'à concurrence du prix de Lansweeper indiqué sur le Site web de Lansweeper à cette date.

3.9. Dans le cas décrit à l'article 3.8 des présentes Conditions, Lansweeper en informera le Client par courrier électronique au plus tard quarante-cinq (45) jours avant l'expiration de l'Année contractuelle en cours. Si le Client refuse d'accepter ces Frais, il doit résilier le Contrat conformément à l'article 17.3 des présentes Conditions. Si cela n'a pas été fait en temps utile, les Frais actualisés s'appliquent à compter du début de l'Année contractuelle suivante.

3.10. À partir de la date d'échéance, la facture est majorée de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de 1 % par mois entamé sur le montant facturé dû. En outre, une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la facture est due, avec un minimum de 250 EUR, qui sera payable automatiquement et sans préavis, nonobstant le droit de Lansweeper de réclamer une indemnité plus élevée, sous réserve d'une preuve raisonnable fournie par Lansweeper d'un dommage encouru plus élevé.

3.11. En cas de défaut de paiement d'une facture à la date d'échéance, toutes les créances non échues de Lansweeper envers le Client résultant de tout accord entre Lansweeper et le Client deviennent exigibles, automatiquement et sans mise en demeure. En cas de paiement échelonné ou de signature d'une lettre de change, que ce soit dans le cadre du Contrat ou d'un autre accord entre Lansweeper et le Client, tous les montants dus par le Client deviennent exigibles, de plein droit et sans mise en demeure.

3.12. Le Client est redevable de toutes les taxes applicables et des frais facturés par des tiers (notamment, à titre d'exemple, les frais de télécommunications, les frais d'opérateurs mobiles, les frais de fournisseurs d'accès à Internet, les frais de forfait de données, les frais de carte de crédit, les frais de conversion de devises, les frais de transactions à l'étranger et les frais bancaires). Lansweeper n'est pas responsable de ces frais. Si le Client est situé dans un autre pays que celui de Lansweeper ou du partenaire e-commerce de Lansweeper, les paiements du Client seront effectués à une entité étrangère. Si un impôt à la source (c'est-à-dire tout impôt sur le revenu, les ventes,

l'utilisation, les recettes brutes, l'activité, l'occupation et autres taxes et charges similaires imposées par toute administration ou toute autre autorité à Lansweeper, que le Client est légalement tenu de retenir ou de déduire sur le paiement des Frais à Lansweeper) est prélevé sur les Frais, le Client augmentera les sommes versées à Lansweeper de sorte que le montant reçu par Lansweeper après déduction de l'impôt à la source constitue le montant total que Lansweeper aurait reçu s'il n'existait pas de retenue ou de déduction. Lansweeper peut appliquer et facturer de telles retenues à la source au Client, après que celui-ci ait effectué le paiement (*majoration*) lorsque des retenues à la source ont été effectuées par le Client. Nonobstant ce qui précède, le Client et Lansweeper coopéreront pour éviter toute retenue à la source si des exonérations ou un taux de retenue à la source réduit en vertu d'une convention fiscale sont disponibles. Si Lansweeper bénéficie d'une exonération fiscale ou d'un taux de retenue réduit en vertu d'une convention, Lansweeper fournira au Client des justificatifs raisonnables. Toutefois, si les Frais sont facturés par l'intermédiaire d'un partenaire e-commerce de Lansweeper, les dispositions fiscales de ce dernier s'appliquent et prévalent.

3.12. Toute compensation de facture par le Client est interdite, sauf accord écrit préalable et exprès de Lansweeper. En cas d'insolvabilité, de faillite, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure équivalente de l'une des Parties, toutes les créances et obligations réciproques entre les Parties, quelle que soit leur nature ou leur origine, y compris, sans toutefois s'y limiter, les obligations de paiement de biens ou de services et les actions en responsabilité, seront automatiquement et inconditionnellement compensées dans toute la mesure permise par le droit applicable, seul le solde net restant dû et exigible.

3.13. Sauf convention contraire explicite, Lansweeper facturera dans la devise indiquée dans le Bon de commande (pour les achats réalisés auprès d'un commercial Lansweeper) ou sur la page de confirmation de commande en ligne (pour les achats effectués sur le Site web de Lansweeper).

3.14. Tous les frais ou pertes encourus par Lansweeper du fait d'un paiement du Client dans une autre devise que celle convenue seront supportés par le Client et, le cas échéant, remboursés par le Client à Lansweeper.

3.15. Au cours de la Durée, tout Client bénéficiant d'un Abonnement payant est autorisé à augmenter les métriques de licence contractuellement définies. En

pareil cas, le Client peut demander un devis par l'intermédiaire du Site web de Lansweeper ou d'un représentant commercial de Lansweeper ou du Revendeur.

3.16. Au début de la Période de renouvellement suivante, le Client d'un Abonnement payant peut modifier les métriques de licence convenues. En pareil cas, le Client doit demander un devis sur le Site web de Lansweeper ou auprès d'un représentant commercial de Lansweeper ou d'un Revendeur au moins trente (30) jours avant la date d'expiration de la Durée en cours de l'abonnement du Client.

4. UTILISATION DU PRODUIT

4.1. Le Produit et les limitations associées au Produit sont décrits dans la Documentation.

4.2. Sous réserve du respect intégral du Contrat (y compris le paiement en temps voulu à Lansweeper ou, le cas échéant, au Revendeur, de tous les Frais applicables), Lansweeper accorde par les présentes au Client un droit limité, mondial, révocable, non transférable, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et non exclusif, pendant la Durée du Contrat pour (i) accéder au Produit et l'utiliser à des fins professionnelles internes du Client sur des appareils compatibles conformément aux paramètres de licence convenus, (ii) le cas échéant, déployer une seule Installation de Lansweeper, sauf si l'Abonnement payant du Client permet plusieurs Installations de Lansweeper (iii) le cas échéant, déployer une Installation de Lansweeper supplémentaire à des fins de test et pour évaluer les nouvelles versions, le nombre maximum d'Actifs informatiques étant limité à un pourcentage du Plan d'abonnement payant du Client tel qu'indiqué sur le site web de Lansweeper (<https://www.lansweeper.com/pricing/>) (ou tout autre lien hypertexte que Lansweeper pourra fournir), et (iv) mettre à jour le Produit vers la dernière version mise à disposition par Lansweeper dans le cadre du Plan d'abonnement du Client.

4.3. Le cas échéant, le Client reconnaît et accepte que, comme condition préalable au déploiement de plusieurs Installations de Lansweeper, comme le permet l'Abonnement payant du Client, le Client doit relier toutes ces Installations de Lansweeper à un seul Site. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que le Client n'est pas autorisé à distribuer ou à commercialiser le Produit.

4.4. Le Client peut uniquement utiliser le Produit de la manière expressément autorisée par le Contrat et

conformément aux instructions de Lansweeper. Par exemple, sans toutefois s'y limiter, le Client ne doit pas (ni n'autorisera ou ne facilitera un tiers à) : (i) accorder une licence, une sous-licence, vendre, revendre, transférer, céder, distribuer ou exploiter commercialement ou mettre à la disposition d'un tiers (à l'exception des Utilisateurs finaux autorisés par le Contrat) le Produit ou l'accès au Produit de quelque manière que ce soit ; (ii) modifier, altérer, traduire, trafiquer ou créer des œuvres dérivées basées sur le Produit ; (iii) sauf dans la mesure autorisée par la loi applicable, faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du Produit ou accéder au Produit afin de : (a) développer un produit ou un service concurrent ; (b) développer un produit utilisant des idées, des caractéristiques, des fonctions ou des graphiques similaires à ceux du Produit ; ou (c) copier des idées, des caractéristiques, des fonctions ou des graphiques du Produit ; (iv) accéder au Produit ou l'utiliser d'une manière visant à éviter d'encourir des frais, de dépasser les paramètres de la licence ou d'éviter toute restriction imposée en vertu du Contrat ; ou (v) supprimer tout titre ou marque, droit d'auteur ou avis de droits restreints dans le Produit.

4.5. Le Client peut utiliser certains Services Cloud en fonction de ses préférences de configuration du Produit. En utilisant de tels Services Cloud, le Client reconnaît et accepte que les Métadonnées du Produit et/ou le Contenu Client et/ou les Empreintes digitales des appareils soient transmis à Lansweeper afin de permettre à Lansweeper de fournir lesdits Services Cloud.

4.6. Si Lansweeper fournit une Version bêta ou une Fonctionnalité de prévisualisation du Produit et/ou des Outils gratuits, le Client reconnaît et accepte que la Version bêta, les Fonctions de prévisualisation et/ou les Outils gratuits sont fournis à des fins de test et d'évaluation uniquement et peuvent contenir des erreurs, échouer, renvoyer des résultats inexacts et/ou être sujets à d'autres dysfonctionnements. Une Version bêta, une Fonctionnalité de prévisualisation, ainsi que des Outils gratuits seront soumis aux mêmes paramètres de licence, déterminés à la seule discrétion de Lansweeper. Lansweeper ne garantit pas qu'une Version bêta, une Fonctionnalité de prévisualisation ou un Outil gratuit seront commercialisés. Lansweeper peut modifier la Version bêta, les Fonctionnalités de prévisualisation ou les Outils gratuits, et/ou mettre fin à leur utilisation par le Client à tout moment et sans

préavis. L'utilisation de la Version bêta, des Fonctionnalités de prévisualisation et/ou des Outils gratuits se fait aux risques et périls du Client et Lansweeper ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant de l'utilisation par le Client de la Version bêta, des Fonctionnalités de prévisualisation et/ou des Outils gratuits. Lansweeper décline toute garantie, responsabilité et obligation liées aux Versions bêta, aux Fonctionnalités de prévisualisation et aux Outils gratuits.

4.7. Outre les recours dont Lansweeper peut disposer en vertu de la loi ou du Contrat, Lansweeper peut exercer les recours suivants, à son gré et à sa discrétion, si le Client ne respecte pas le Contrat : (i) suspendre l'accès du Client au Produit ; (ii) supprimer le Contenu Client du Produit ; et/ou (iii) signaler tout manquement aux autorités compétentes lorsque la loi l'exige.

5. INSCRIPTION ET ACCÈS À LA PLATEFORME CLOUD

5.1. La Plateforme Cloud constitue une caractéristique spécifique du Produit intégrant un ensemble de fonctionnalités. Outre les autres dispositions du Contrat, le présent chapitre 5 s'applique dans la mesure où le Client utilise la Plateforme Cloud.

5.2. Les Utilisateurs finaux du Client peuvent s'inscrire à la Plateforme Cloud et y accéder en créant un compte Lansweeper via app.lansweeper.com (ou tout autre lien hypertexte fourni par Lansweeper).

5.3. Il est de la seule responsabilité du Client de gérer la création de Sites par ses Utilisateurs finaux et de déterminer quels Utilisateurs finaux peuvent donc devenir Administrateurs de ces Sites. Si le Client supprime un Site, il admet qu'il ne sera pas en mesure de récupérer le Contenu Client qui était disponible sur le Site supprimé.

5.4. Le cas échéant, un Client disposant d'une Installation de Lansweeper et souhaitant connecter cette Installation de Lansweeper à la Plateforme Cloud doit engager avec succès une procédure de liaison avant de pouvoir utiliser les fonctionnalités de la Plateforme Cloud en combinaison avec l'Installation de Lansweeper. Une version minimale du logiciel de détection et d'inventaire des actifs informatiques IT Asset Discovery peut être requise. En fonction des préférences de configuration du Client, certaines mises à jour du logiciel de détection et d'inventaire des actifs informatiques IT Asset Discovery peuvent être automatiquement téléchargées et installées sans autre avis au Client. De telles mises à jour automatiques sont sans préjudice de

la nécessité d'effectuer des mises à jour manuelles lorsque cela est nécessaire.

5.5. Lansweeper s'engage à déployer des efforts commercialement raisonnables pour rendre la Plateforme Cloud disponible avec un pourcentage de disponibilité mensuel tel qu'applicable selon l'Abonnement payant du Client (le « **Niveau de Service de Disponibilité** »). Le pourcentage de temps de fonctionnement est calculé chaque mois (la « **Période mensuelle** »), selon la formule suivante : Niveau de Service de Disponibilité = ((Total des heures de la Période mensuelle – Temps d'indisponibilité sur la Période mensuelle) / Total des heures de la Période mensuelle) * 100 %, où le « Temps d'indisponibilité sur la Période mensuelle » désigne le nombre total d'heures au cours de la Période mensuelle, hors Interruptions planifiées (définies ci-après), pendant lesquelles la Plateforme Cloud n'était pas disponible et le Client ne pouvait pas accéder à son Compte Lansweeper.

5.6. En cas d'indisponibilité de la Plateforme Cloud due à une interruption non planifiée, le Client peut se rendre sur status.lansweeper.com pour consulter les performances de Lansweeper au regard du Niveau de Service de Disponibilité pour la Période mensuelle en cours.

5.7. Le Niveau de Service de Disponibilité exclura toute indisponibilité de la Plateforme Cloud due à ou résultant des situations suivantes : (i) utilisation par le Client ou l'Utilisateur final du Client d'une manière qui n'est pas conforme au Contrat (y compris la Documentation) ; (ii) non-respect par le Client des instructions des Services d'assistance de Lansweeper (le cas échéant) ; (iii) modifications ou personnalisations apportées à l'Installation de Lansweeper ou au Produit du Client ; (iv) utilisation inadéquate de l'API de Lansweeper ; (v) intégrations avec des logiciels ou des matériels de tiers ; (vi) événements de Force majeure ; (vii) non-respect par le fournisseur d'hébergement cloud de Lansweeper de ses propres niveaux de service applicables ; et (viii) maintenance programmée de routine ou maintenance raisonnablement urgente pour fournir au Client de nouvelles fonctionnalités ou des correctifs (« **Interruption planifiée** »).

5.8. Le Niveau de Service de Disponibilité ne s'applique pas : (i) aux Versions bêta, aux Fonctionnalités de prévisualisation du produit ou aux fonctionnalités de la Plateforme Cloud ; (ii) à toutes les fonctionnalités disponibles non publiques, telles que les Versions bêta ou les Fonctionnalités de prévisualisation au sein de la

Plateforme Cloud qui peuvent être mises à la disposition du Client à la seule discrétion de Lansweeper ; et (iii) aux Essais gratuits, aux abonnements Freeware et aux Outils gratuits.

6. API CLOUD

6.1. Sous réserve que le Client ait accès à la Plateforme Cloud conformément à l'article 5 des présentes Conditions et que le Client respecte pleinement le Contrat (y compris le paiement en temps voulu à Lansweeper ou, le cas échéant, au Revendeur, de tous les Frais applicables), Lansweeper accorde par la présente au Client un droit limité, mondial, révocable, non transférable, non sous-licenciable et non exclusif, pendant la Durée du Contrat, d'accéder à l'API Cloud, de lui passer des appels et de l'utiliser pour développer des Applications susceptibles d'interopérer avec le Produit.

6.2. Pour accéder à l'API Cloud, lui passer des appels ou l'utiliser par le biais d'une Application spécifique, le Client doit obtenir un Jeton d'API Cloud en employant la procédure décrite sur la Plateforme Cloud et présentée plus en détail dans la Documentation. Le Client est entièrement responsable de la sécurité de son (ses) Jeton(s) d'API Cloud pour chaque Application et il ne doit en aucun cas partager ses Jetons d'API Cloud avec des tiers. Le Client peut à tout moment remplacer un Jeton d'API Cloud pour une Application spécifique par un Jeton d'API Cloud nouvellement généré, qui remplacera de manière irréversible le Jeton d'API Cloud d'origine. Le Client n'accèdera et n'utilisera pas autrement l'API Cloud que par l'intermédiaire du Jeton d'API Cloud correspondant à chaque Application.

6.3. Lansweeper peut à tout moment, à sa propre discrétion, prévoir des limitations de débit pour l'utilisation de l'API Cloud, conformément aux indications de la Documentation de l'API.

6.4. Le Client peut utiliser les Intégrations développées par Lansweeper et fournies à la discrétion de Lansweeper, sous réserve que le Client respecte les présentes Conditions. Le Client peut par ailleurs utiliser des Applications développées par des tiers, qu'elles soient ou non fournies par l'intermédiaire de la Plateforme Cloud ou directement par lesdits tiers, aux conditions suivantes : (i) une telle utilisation peut être soumise à l'acceptation des conditions fournies par lesdits tiers concernant l'utilisation de telles Applications tierces (auquel cas les présentes Conditions prévaudront sur les conditions tierces en cas de conflit ou d'incompatibilité), (ii) lesdits développeurs

d'Applications tierces peuvent avoir accès au Contenu Client, (iii) Lansweeper décline toute garantie relative à de telles Applications tierces et à leur utilisation, qu'elles soient ou non « autorisées » ou « certifiées » par Lansweeper, (iv) Lansweeper ne sera pas responsable des dommages que le Client pourrait subir du fait de l'utilisation de telles Applications tierces. Le Client ne doit pas compter sur la disponibilité future d'une quelconque Application.

6.5. Le Client peut fournir ses Applications développées à des tiers, qu'elles soient fournies directement auxdits tiers ou par l'intermédiaire de la Plateforme Cloud, sous réserve de l'approbation préalable de Lansweeper (le cas échéant). Lansweeper peut désactiver ou révoquer les Applications fournies par le Client ou révoquer tout Jeton d'API Cloud pour toute Application en cas de manquement du Client à ses obligations en vertu des présentes Conditions. Le Client est seul responsable du respect du Contrat et de la législation en vigueur par les tiers. En fournissant ses Applications, le Client reconnaît qu'il peut avoir accès aux données relatives aux Actifs informatiques de tels tiers. Le Client fournira et respectera : (i) les dispositions pertinentes régissant l'utilisation de ses Applications par les tiers, et (ii) les politiques de confidentialité pertinentes impliquant d'informer les tiers de l'utilisation des données de leurs Actifs informatiques et de la manière dont elles sont utilisées.

6.6. Lansweeper accorde par la présente au Client une licence libre de redevances, non exclusive et non transférable, pour afficher les Marques de Lansweeper, uniquement à des fins d'attribution de l'utilisation par le Client de l'API Cloud et des Applications du Client. Le Client reconnaît et accepte que l'utilisation des Marques de Lansweeper par le Client ne génère aucun droit, titre ou intérêt sur les Marques de Lansweeper en faveur du Client et que toute notoriété qui y est associée bénéficiera à Lansweeper.

7. SERVICES D'ASSISTANCE

7.1. Sauf indication contraire expressément mentionnée dans les présentes, tous les plans d'abonnement donnent droit à une assistance logicielle selon les modalités d'assistance suivantes :

- (a) Assistance de premier niveau : mise à disposition du Client via la Documentation (disponible sur le Site web de Lansweeper) ;
- (b) Assistance de deuxième niveau : sous réserve des exigences et exclusions mentionnées ci-dessous, les Services d'assistance de deuxième niveau sont

fournis par l'intermédiaire des canaux d'assistance mentionnés sur le portail d'assistance de Lansweeper, accessible à l'adresse <https://community.lansweeper.com/t5/support-portal/ct-p/support-portal> (ou tout autre moyen de communication choisi par Lansweeper), à l'exception des Clients Freeware ;

- (c) Assistance de troisième niveau : sous réserve des conditions et exclusions mentionnées ci-dessous, les Services d'assistance de troisième niveau sont fournis par Lansweeper via une réunion en ligne uniquement pour (i) les Abonnements payants s'ils sont disponibles dans le cadre du plan d'Abonnement payant sélectionné par le Client et (ii) les demandes d'assistance valides correspondant au niveau de gravité le plus élevé, tel que décrit sur la page d'assistance de Lansweeper.

7.2. Lansweeper fournit uniquement des Services d'assistance pour le Produit. Lansweeper ne fournit pas de Services d'assistance relativement (i) aux « actions personnalisées » et au « déploiement automatisé de logiciels » du Client tels que définis et décrits dans la Base de connaissances de Lansweeper (qui fait partie de la Documentation), (ii) à l'API Cloud, (iii) à toute Application, ou (iv) à tous les Outils gratuits, Logiciels Freeware, Versions bêta et Fonctionnalités de prévisualisation. Toute assistance fournie par Lansweeper dans ces cas est strictement facultative, et le Client reconnaît et convient qu'il ne peut en dériver aucun droit et aucune prétention.

7.3. Lansweeper fournit par ailleurs des Services d'assistance uniquement aux Clients en Essai gratuit qui ont fourni une adresse électronique professionnelle en tant qu'Adresse électronique de contact de facturation.

7.4. Dans la mesure où les Services d'assistance sont disponibles pour le Client dans le cadre du Contrat, ils le sont pendant les Horaires d'assistance indiqués sur la Page d'assistance de Lansweeper.

7.5. Lansweeper fournira les Services d'assistance uniquement pour les demandes d'assistance répondant à toutes les conditions suivantes (une « **Demande d'assistance valide** ») :

- (a) Le Client utilise le Produit conformément au Contrat (y compris la Documentation) ;
- (b) Le Client a mis à jour le Produit vers sa version la plus récente ;

- (c) Le Client n'a pas modifié le Produit en contradiction avec le Contrat, la Documentation ou les paramètres de configuration du Produit ; et

- (d) Lansweeper a reçu la demande d'assistance en anglais de la part d'Utilisateurs finaux valides qui se sont identifiés en fournissant leur Numéro de référence de commande ;

7.6. Sous réserve d'une notification préalable au Client, Lansweeper se réserve le droit de facturer au Client les frais des Services d'assistance fournis par Lansweeper au Client qui, après examen de la demande d'assistance par Lansweeper dans un délai raisonnable à compter de la fourniture des Services d'assistance au Client, s'avèrent être une Demande d'assistance non valide.

7.7. Dès réception d'une Demande d'assistance valide, Lansweeper déterminera de bonne foi le niveau de gravité de la demande conformément aux niveaux de gravité décrits sur la Page d'assistance de Lansweeper. Sans préjudice de ce qui précède, le Client est autorisé à donner une indication du niveau de gravité qu'il estime applicable à sa Demande d'assistance valable, qui pourra être prise en compte par Lansweeper lorsque Lansweeper déterminera le niveau de gravité de la Demande d'assistance valide du Client.

7.8. Lansweeper met en œuvre des efforts raisonnables pour respecter les délais de réponse initiaux décrits sur la Page d'assistance de Lansweeper pour répondre aux Demandes d'assistance valides, conformément aux niveaux de gravité décrits sur la Page d'assistance de Lansweeper et applicables dans le cadre de l'Abonnement payant du Client.

7.9. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que les demandes d'assistance émanant de Clients en Essai gratuit sont traitées par Lansweeper, mais les délais de réponse initiaux prévus dans le Contrat ne s'appliquent pas dans ce cadre.

7.10. Le délai de réponse initial commence à courir, pendant les Horaires d'assistance, à partir du moment où le Client reçoit un courrier électronique automatisé de confirmation de réception de la part de Lansweeper. Ce courrier électronique automatisé comportera les éléments suivants : (i) des conseils initiaux sur la manière de résoudre le problème ; et (ii) un aperçu des informations supplémentaires que le Client peut soumettre à Lansweeper pour faciliter la résolution de la Demande d'assistance valide du Client.

7.11. La réponse initiale à la Demande d'assistance valide concernée pourra comprendre, à la discrétion de Lansweeper, les éléments suivants : (i) des solutions

possibles qui devraient permettre au Client de résoudre le problème ; et/ou (ii) une demande d'informations complémentaires, si aucune solution possible ne peut être fournie sur la base des informations disponibles à ce stade.

7.12 Jusqu'à ce que le Client fournisse les informations supplémentaires nécessaires à Lansweeper pour fournir les Services d'assistance (y compris, sans toutefois s'y limiter, les fichiers journaux), le Client reconnaît que Lansweeper ne sera pas en mesure de fournir les Services d'assistance.

8. PRESTATION DES SERVICES

8.1. Toutes les obligations de Lansweeper en vertu du Contrat constituent des obligations de moyens. Lansweeper déploiera des efforts commercialement raisonnables pour fournir le Produit en conformité matérielle avec les dispositions du Contrat et de la Documentation.

8.2. Lansweeper ne garantit pas que le Produit sera exempt de toute Erreur et/ou de tout autre défaut et qu'il fonctionnera sans interruption. Lansweeper est tenu par une obligation de moyens pour réparer les Erreurs relatives au Produit dans un délai raisonnable. Lansweeper a le droit d'appliquer des restrictions et/ou des solutions de contournement pour résoudre les problèmes. Lansweeper n'est pas responsable de la résolution des défauts des logiciels ou autres éléments qui ne sont pas développés par Lansweeper ou qui ne font pas partie du Produit.

8.3. Lansweeper a le droit de suspendre l'accès au Produit pour des raisons de sécurité et de maintenance (y compris pour publier des mises à jour du Produit).

8.4. Lansweeper peut, à son entière discrétion et selon son propre calendrier, modifier la forme et la nature du Produit, notamment en publiant des mises à jour du Produit. Lansweeper se réserve le droit, lors de la publication d'une mise à jour du Produit, de supprimer des caractéristiques ou des fonctionnalités existantes du Produit et le Client n'a pas le droit d'exiger que ces caractéristiques ou fonctionnalités soient prises en charge. Dans le cas où une telle suppression aurait un impact important sur le plan d'abonnement du Client au Produit, Lansweeper en informera le Client raisonnablement à l'avance, mais au plus tard quarante-cinq (45) jours avant la mise en œuvre de la mise à jour, à moins qu'une telle notification ne soit impossible ou irréalisable en raison notamment, mais pas exclusivement, d'exigences légales ou de sécurité ou de problèmes liés à la performance. Si le Client signale une

erreur, Lansweeper peut reporter la résolution jusqu'à ce qu'une mise à jour soit publiée. Tous les coûts relatifs à la mise en œuvre des mises à jour côté Client seront à la charge de ce dernier.

8.5. Lansweeper n'est pas responsable de la vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité (i) du Contenu Client et (ii) des décisions prises par le Client en se basant sur l'utilisation du Produit.

9. OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1. Le Client est seul responsable (i) des actions du Client (et de ses Entités affiliées) et des actions des Utilisateurs finaux du Client (et de ses Entités affiliées) lors de l'utilisation du Produit ; (ii) de tout manquement, par tout Utilisateur final, au Contrat ou à toute loi applicable ; et (iii) de toute donnée, de tout contenu ou de toute ressource que le Client (ou ses Entités affiliées) ou ses Utilisateurs finaux créent, transmettent ou affichent.

9.2. Le Client veille au fait que, dans la mesure où cela est applicable et nécessaire, tous ses Utilisateurs finaux (et ceux de ses Entités affiliées) sont pleinement informés des obligations qui leur incombent en vertu du Contrat (y compris, sans toutefois s'y limiter, le chapitre 4 des présentes Conditions). Le Client accepte et, dans la mesure où cela est applicable, accepte que ses Utilisateurs finaux, ses Entités affiliées, ses agents et ses sous-traitants acceptent :

- (i) de respecter toutes les lois applicables à l'utilisation du Produit, y compris, sans toutefois s'y limiter, toutes les lois et réglementations nationales et internationales en matière d'exportation qui s'appliquent au Produit et les restrictions relatives aux destinations et à l'utilisation finale qui y sont énoncées ;

- (ii) de ne pas télécharger (sciemment ou par négligence) ou distribuer des contenus contenant des logiciels malveillants, des virus, des fichiers malveillants ou d'autres codes nuisibles ou tout autre logiciel ou programme similaire susceptible d'accéder au Produit, aux systèmes et réseaux connexes ou à tout autre ordinateur ou appareil, y compris les ordinateurs ou appareils de tiers, ou d'en perturber le fonctionnement ;

- (iii) de ne pas interférer avec le Produit et de ne pas le perturber ;

- (iv) de ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé au Produit ;

(v) de ne pas contourner les limitations techniques du Produit ;

(vi) de ne pas utiliser le Produit pour fournir tout type de produit à des tiers, et de ne pas inclure ou incorporer le Produit dans un autre produit ou service ;

(vii) de ne pas fournir les identifiants du Produit ou d'autres informations de connexion à un quelconque tiers ;

(viii) de ne pas communiquer à un quelconque tiers les caractéristiques ou le contenu non publics du Produit, des informations inexacts concernant le Produit ou des vulnérabilités découvertes au sujet du Produit ;

(ix) de ne pas s'engager dans des activités de « web scraping » ou de « data scraping » relativement au Produit, y compris, sans toutefois s'y limiter, la collecte d'informations par le biais d'un logiciel simulant l'activité humaine ou d'un bot ou d'un web crawler ;

(x) de ne pas grever le produit d'un privilège ou d'une sûreté ;

(xi) de ne pas transmettre, en partie ou en totalité, le code objet lisible par machine du logiciel de Lansweeper et/ou la Documentation non publique à des produits basés sur l'intelligence artificielle ;

(xii) de ne pas accomplir d'acte portant atteinte, détournant ou violant de toute autre manière tout droit de propriété intellectuelle ou enfreignant toute loi applicable, et de ne pas manquer à l'accomplissement d'un acte dont l'omission porterait atteinte, détournerait ou violerait de toute autre manière tout droit de propriété intellectuelle ou enfreindrait toute loi applicable ;

(xiii) de ne pas utiliser le Produit, même si cela n'est pas interdit par la loi, pour des activités ou des services liés aux jeux d'argent, à la prostitution, à l'alcool, aux drogues, aux produits pharmaceutiques ou au secteur de la santé ; et

(xiv) de ne pas utiliser le Produit dans un environnement qui n'est pas expressément autorisé par le Contrat et de ne pas utiliser le Produit d'une manière (a) illégale, illicite, frauduleuse ou préjudiciable, ou liée à un objectif ou une activité de nature illégale, illicite, frauduleuse ou préjudiciable ou (b) qui viole ou enfreint les droits d'un tiers, y compris ceux relatifs

aux contrats, à la propriété intellectuelle, à la vie privée ou à la publicité.

En cas de manquement au présent chapitre, le Client, à ses propres frais, aidera pleinement Lansweeper à en atténuer les effets et à restaurer les pertes accessoires, sans préjudice des autres droits et recours de Lansweeper conformément à la loi applicable et/ou au présent Contrat.

9.3. Le Client doit dûment coopérer avec Lansweeper afin de permettre à Lansweeper de fournir le Produit conformément au Contrat. Le Client doit notamment fournir à Lansweeper toutes les informations et tous les documents dont Lansweeper a besoin pour fournir le Produit conformément au Contrat.

9.4. Le Client est responsable de l'installation du Produit et reconnaît que Lansweeper n'est tenu par aucune autre obligation relativement à l'installation du Produit.

9.5. L'accès à la Plateforme Cloud et son utilisation nécessitent de créer un compte en saisissant les informations demandées et en choisissant un identifiant et un mot de passe (ci-après le « **Compte Lansweeper** »). Le Client est responsable de la sauvegarde, de la confidentialité, de la sécurité et de l'usage approprié du Compte Lansweeper et il s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout tiers non autorisé d'en prendre connaissance et d'en faire usage. Le Client informera immédiatement Lansweeper par courrier électronique de toute perte, tout vol, toute violation de la confidentialité ou tout risque d'utilisation abusive du Compte Lansweeper. Le Client s'engage à se conformer strictement aux procédures appropriées concernant l'accès au Produit et à veiller à ce que les Utilisateurs finaux du Client s'y conforment. Ce dernier point est sans préjudice du fait que le Client est responsable de toutes les actions entreprises par le biais d'un Compte Lansweeper, ainsi que des conséquences de telles actions, y compris toute utilisation non autorisée du Produit ou de la Plateforme Cloud, ou toute violation de sécurité. Lansweeper n'assumera aucune responsabilité à cet égard.

9.6. Il incombe au Client, et non à Lansweeper, de prendre toutes les mesures appropriées pour sauvegarder ou sécuriser ou protéger le Contenu Client. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que le Client reconnaît et accepte le fait que Lansweeper n'approuve pas les sites web, les ressources et/ou les contenus de tiers.

9.7. Le Client garantit que le Contenu Client, ainsi que l'accès au Contenu Client et son traitement par Lansweeper dans le cadre du Contrat, ne violent aucune loi et/ou aucun droit de tiers.

9.8. Le Client est seul responsable de l'exactitude des données qu'il charge dans le Produit, y compris, sans toutefois s'y limiter, le Contenu Client et toutes les autres données chargées par les Utilisateurs finaux.

9.9. En utilisant le Produit et/ou la Plateforme Cloud, le Client consent à la transmission du Contenu Client à la Plateforme Cloud de sorte que Lansweeper puisse fournir au Client (i) l'accès à la Plateforme Cloud, (ii) les fonctionnalités de la Plateforme Cloud (iii) les Services d'assistance correspondant aux Demandes d'assistance valides relatives à la Plateforme Cloud (sous réserve du consentement préalable du Client ou de celui des Utilisateurs finaux du Client).

9.10. Il incombe au Client, et non à Lansweeper, d'obtenir, d'entretenir et de payer tout le matériel, les logiciels et les équipements de communication nécessaires pour accéder au Produit et l'utiliser, et pour se conformer aux exigences énoncées dans la Documentation. Le Client sera donc également responsable (i) de l'obtention des licences relatives au matériel et aux logiciels de tiers et de tout autre système nécessaire à l'exécution du Produit ; et (ii) du respect des conditions de licence applicables audit matériel et audits logiciels de tiers. Lansweeper n'est pas responsable des problèmes causés par le matériel ou les logiciels de tiers.

9.11. Le Produit comporte des logiciels libres développés par des tiers (les « Composants FOSS »), dont la liste figure dans la Documentation. Nonobstant le Contrat régissant l'usage du Produit par le Client, les conditions de licence des Composants FOSS doivent être respectées par le Client.

9.12. Le Produit peut inclure des logiciels propriétaires sous licence des partenaires logiciels de Lansweeper. Le Client accepte que Lansweeper puisse accorder à ces partenaires logiciels le droit de faire respecter les présentes Conditions par le Client et de réclamer au Client des dommages-intérêts si un manquement aux présentes Conditions affecte les droits ou les intérêts des partenaires logiciels.

9.13. Lorsque Lansweeper agit en tant que Revendeur et fournit au Client des Produits de fournisseurs tiers, qui peuvent ou non faire partie d'un ensemble groupé avec le Produit, le Produit tiers sera soumis à l'acceptation par le Client d'un contrat de licence distinct entre le Client

et le fournisseur tiers, détaillant les conditions de licence auxquelles le produit tiers est soumis.

9.14. Si le Client a connaissance d'une vulnérabilité concernant le Produit, il ne la révélera pas à des tiers ou de manière publique. Le Client communiquera la vulnérabilité identifiée à Lansweeper en contactant security@lansweeper.com et il joindra une preuve de concept, la liste des outils utilisés (avec leurs versions), ainsi que les résultats générés par ces outils.

9.15. Lansweeper assure l'assistance et la maintenance de la dernière version du Produit uniquement. Le Client est tenu de mettre en œuvre dans les délais requis toute mise à jour vers une nouvelle version du Produit et d'assurer la maintenance de tout autre logiciel et/ou matériel pour continuer à prendre en charge le Produit. Si le Client n'effectue pas une telle mise à jour dans les délais impartis, Lansweeper peut ne plus être en mesure de fournir le Produit au Client, sans préjudice des obligations de paiement du Client en vertu du Contrat.

9.16. Le Client ne doit pas, et ne doit pas permettre à des tiers : (i) de combiner ou d'intégrer l'API Cloud avec tout logiciel, technologie, service ou matériel figurant sur la liste noire de Lansweeper ; (ii) de concevoir des Applications ou de permettre à des Applications de désactiver, de remplacer ou d'interférer de toute autre manière avec les communications mises en œuvre par Lansweeper à l'intention des Utilisateurs finaux, y compris, sans toutefois s'y limiter, les boîtes de dialogue de consentement, les paramètres d'Utilisateur final, les alertes et les notifications ; (iii) de supprimer, de masquer ou de modifier les Conditions d'utilisation de Lansweeper ou tout lien ou avis relatif à ces Conditions ; (iii) d'utiliser l'API Cloud, les Applications ou les Intégrations pour reproduire ou tenter de remplacer l'expérience utilisateur du Produit ; (iv) de chercher à dissimuler l'identité du Client ou de l'Utilisateur final ou l'identité des Applications lors de la connexion ou de la configuration de l'API Cloud ; (v) d'utiliser l'API Cloud en violation de toute autre restriction imposée par Lansweeper dans la Documentation de l'API ; (vi) de présenter de manière inexacte l'origine de la propriété du Contenu Client, du Produit et des marques de Lansweeper ; ou (vii) d'entreprendre ou de permettre la suppression ou la modification de tout numéro de brevet, toute marque de commerce, tout avis (de droit d'auteur) ou toute autre indication d'origine relatifs au Contenu Client, aux Produits et aux marques de Lansweeper.

9.17. Le Client peut choisir d'utiliser, de se procurer ou d'activer d'autres produits ou services proposés par des tiers en relation avec le Produit. L'utilisation par le Client de produits ou de services proposés par des tiers (et l'accès au Contenu Client et son utilisation par le fournisseur tiers) fera l'objet d'un contrat distinct entre le Client et le fournisseur tiers. Lansweeper décline toute responsabilité concernant les produits ou services de tiers ou les actes ou omissions de fournisseurs tiers (y compris les pratiques de sécurité et de confidentialité des fournisseurs tiers). Le Client est responsable de sa décision d'autoriser un fournisseur tiers à accéder au Contenu Client et à l'utiliser. Lansweeper n'est pas un représentant légal ou un mandataire du fournisseur tiers, et le fournisseur tiers n'a pas le droit d'exiger une quelconque responsabilité ou obligation de la part de Lansweeper.

10. VENTES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE REVENDEURS

10.1. Si le Client achète un Abonnement payant pour le Produit auprès d'un Revendeur, le présent article s'applique et prévaut sur toute disposition contraire du Contrat.

10.2. Si le Revendeur actuel du Client n'est plus autorisé à revendre le Produit, le Client a l'obligation de poursuivre l'achat par l'intermédiaire d'un autre Revendeur ou directement auprès de Lansweeper.

10.3. Lansweeper peut suspendre ou résilier l'abonnement du Client si ce dernier ne paie pas le Revendeur dans les délais fixés par ce dernier.

10.4. Le montant payé ou à payer par le Revendeur du Client à Lansweeper pour l'utilisation du Produit par le Client sera considéré comme constituant les Frais payés ou à payer à Lansweeper aux fins de l'interprétation des limites énoncées dans le chapitre 16 des présentes Conditions.

10.5. Les éléments suivants doivent être établis par le Revendeur du Client : (i) les conditions de préavis pour l'annulation de l'Abonnement payant du Client ; (ii) la livraison de la Clé de licence (le cas échéant) ; et (iii) les dispositions relatives à la passation de commande, au paiement et aux taxes.

11. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1. Lansweeper (et ses concédants de licence, le cas échéant) détient tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les Droits de propriété intellectuelle relatifs au Produit.

11.2. Le Contrat ne confère aucun droit de propriété sur le Produit ou sur les Droits de propriété intellectuelle détenus par Lansweeper (ou ses concédants de licence,

le cas échéant) autres que les droits d'utilisation explicitement prévus dans les présentes Conditions. Le Client reconnaît qu'il ne dispose d'aucun droit d'accès au Produit sous forme de code source. Toutes les marques commerciales utilisées par Lansweeper ou ses concédants de licence dans le Produit ou associées au Produit sont des marques commerciales de Lansweeper ou de tiers, et aucun droit ou licence n'est accordé au Client pour les utiliser. Le Client n'est pas autorisé à supprimer ou à modifier les Droits de propriété intellectuelle, y compris les logos et les marques commerciales figurant dans le Produit et la Documentation.

11.3. Le Client (ou ses concédants de licence, le cas échéant) est le propriétaire unique et exclusif de tous les droits relatifs au Contenu Client, y compris toute modification dudit Contenu Client.

11.4. Pendant et après la Durée du Contrat, le Client accorde à Lansweeper un droit et une licence non exclusifs, mondiaux, libres de redevances et perpétuels pour extraire et utiliser, adapter, afficher, traiter, exécuter et distribuer les Données agrégées et/ou les Métadonnées du Produit, à toutes fins, y compris, sans toutefois s'y limiter, pour (i) la fourniture du Produit par Lansweeper et l'accès du Client à celui-ci ; (ii) vérifier la conformité du Client au Contrat ; (iii) fournir des Services d'assistance, le cas échéant et (iv) l'amélioration, la modification et le test du Produit.

11.5. Lorsque les Données agrégées se rapportent à un Client final spécifique et permettent de l'identifier, ces Données agrégées sont exclusivement utilisées à des fins internes à Lansweeper.

11.6. Le Client peut choisir de soumettre à Lansweeper des commentaires que Lansweeper peut librement utiliser, copier, divulguer, concéder sous licence, distribuer et exploiter de quelque manière que ce soit, sans aucune obligation, redevance ou restriction fondée sur les droits de propriété intellectuelle ou autre. Rien dans le présent Contrat ne limite le droit dont dispose Lansweeper d'utiliser, de développer, d'évaluer ou de commercialiser des produits de manière indépendante, qu'ils intègrent un Feedback ou autre.

11.7 Le Client peut élaborer des travaux dérivés, des modifications, des extensions ou des améliorations (les « **Développements du Client** ») en utilisant les outils, les modèles, les bibliothèques et les autres ressources fournis dans le cadre de la Plateforme Cloud de Lansweeper (collectivement, les « **Outils de la plateforme** »), uniquement pour une utilisation

conforme à la licence accordée et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes Conditions d'utilisation. Le Client cède irrévocablement à Lansweeper tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Développements du Client. En contrepartie, Lansweeper accorde au Client une licence limitée, non exclusive, non transférable et ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence, pour l'utilisation des Développements du Client pendant la durée des présentes Conditions d'utilisation, strictement à des fins d'activité interne, dans le cadre de la licence accordée et sous réserve des restrictions énoncées dans les présentes Conditions d'utilisation. Lansweeper conserve le droit illimité d'utiliser, de modifier, de commercialiser et d'incorporer les Développements du Client dans ses produits, services ou offres, sans aucune obligation de compensation pour le Client.

12. CONFIDENTIALITÉ

12.1. Sauf disposition contraire du Contrat, la Partie destinataire préserve la confidentialité des Informations confidentielles de la Partie divulgateuse et, en particulier, (i) utilise les Informations confidentielles de la Partie divulgateuse uniquement aux fins de l'exécution de ses obligations au titre du Contrat; (ii) protège la confidentialité des Informations confidentielles de la Partie divulgateuse en faisant preuve du même degré de diligence que celui qu'elle utilise pour protéger la confidentialité de ses propres Informations confidentielles de même nature, mais en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à celui qui est raisonnable; (iii) ne divulgue pas les Informations confidentielles de la Partie divulgateuse à toute autre personne, sauf dans les cas expressément prévus par le Contrat, ou sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de la Partie divulgateuse; et (iv) informe immédiatement la Partie divulgateuse si elle soupçonne un accès, une copie, une utilisation ou une divulgation non autorisés, sous quelque forme que ce soit, des Informations confidentielles de la Partie divulgateuse, ou si elle a connaissance d'un tel accès, d'une telle copie, d'une telle utilisation ou d'une telle divulgation non autorisés, sous quelque forme que ce soit.

12.2. Nonobstant l'article 12.1, la Partie destinataire peut divulguer des Informations confidentielles de la Partie divulgateuse à ses salariés ou à des tiers directement impliqués dans la fourniture ou l'utilisation du Produit et qui ont besoin de connaître ces Informations confidentielles. La Partie destinataire a mis en place ou accepte de mettre en place des conditions de

confidentialité au moins aussi contraignantes que celles prévues dans le Contrat. La Partie destinataire assume l'entière responsabilité des actes ou omissions des personnes ou entités concernées.

12.3. Nonobstant l'article 12.1, la Partie destinataire peut également divulguer des Informations confidentielles à des personnes soumises à des obligations professionnelles ou légales de confidentialité aux fins du Contrat.

12.4. Aucune des Parties n'enfreint l'article 12.1 lorsqu'elle est tenue de divulguer les Informations confidentielles de l'autre Partie en vertu de la loi, ou de l'ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité réglementaire de la juridiction compétente. Lorsqu'une Partie est tenue de procéder à une telle divulgation, elle consulte, lorsque cela est possible et/ou autorisé, la Partie divulgateuse sur les conditions, le contenu ou le calendrier de la divulgation, et elle s'efforce raisonnablement de limiter la portée de la divulgation requise.

12.5. Le présent chapitre 12 reste en vigueur cinq ans après la résiliation ou l'expiration du Contrat.

13. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

13.1. Les Parties conviennent que, dans la mesure où la législation applicable en matière de protection des données s'applique aux données à caractère personnel traitées dans le cadre du Contrat, les Parties se conformeront à leurs obligations en matière de traitement des données à caractère personnel telles qu'elles sont énoncées dans l'Avenant relatif au traitement des données.

13.2. Lansweeper peut traiter des données à caractère personnel dans le cadre des présentes Conditions et de leur exécution. En outre, Lansweeper s'efforce en permanence d'améliorer et de personnaliser son Produit et, pour ce faire, traite les données d'utilisation du Produit par l'Utilisateur final, à l'aide de techniques d'analyse. Ces activités de traitement sont menées conformément à la Politique de confidentialité de Lansweeper et, le cas échéant, à la politique applicable en matière de cookies.

14. GARANTIES

14.1. Sauf disposition contraire dans le Contrat, le Produit (y compris les Données de Lansweeper) est fourni en l'état et Lansweeper ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit (y compris, sans limitation, la qualité satisfaisante, l'adéquation à un usage particulier, l'exactitude, la précision, la sécurité, l'exhaustivité,

l'absence de contrefaçon, le titre, les coutumes ou les usages commerciaux). En outre, Lansweeper ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant, sans limitation, la sécurité, l'intégrité, l'efficacité ou les capacités du Produit. Le Produit n'est pas personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques du Client et Lansweeper peut ne pas être en mesure de répondre ou de résoudre tous les problèmes du Client, et ne fait aucune promesse, garantie ou assurance à cet égard. Il n'existe aucune garantie que le Produit sera exempt d'erreurs, que l'accès au Produit sera continu ou ininterrompu, que les informations fournies ou utilisées avec le Produit seront sécurisées, exactes, exhaustives ou opportunes, ou que tout contenu sera préservé ou conservé sans perte. Le recours exclusif du Client en cas de dommage ou de perte résultant d'une violation de la garantie telle que définie dans la présente clause sera, au choix de Lansweeper, (i) le remplacement du Produit (ou d'une partie du Produit) concerné, sans frais pour le Client ; (ii) une solution de contournement et/ou une mise à jour permettant de corriger l'erreur de manière à fournir au Client une fonctionnalité raisonnablement équivalente à celle prévue dans la documentation, sans frais pour le Client ; ou (iii) dans le cas où Lansweeper ne serait pas en mesure de remplacer ou de corriger une telle défaillance en déployant des efforts commercialement raisonnables dans un délai raisonnable, Lansweeper pourra résilier le Contrat et le seul recours supplémentaire du Client sera le remboursement au prorata par Lansweeper de tous les Frais avancés couvrant les périodes postérieures à la date de la résiliation.

14.2. Le Produit n'est pas considéré comme un pare-feu, un antivirus, un VPN, un « gestionnaire de mots de passe », un outil compatible SCAP ou tout autre produit pouvant être utilisé pour améliorer la sécurité des informations du Client. Le Client est seul responsable du maintien de ses systèmes de sécurité de l'information, afin d'empêcher tout accès non autorisé à son réseau, à ses ordinateurs et à ses applications.

15. INDEMNITÉS

15.1. Lansweeper s'engage à indemniser, défendre et dégager le Client de toute responsabilité, conformément aux dispositions du présent chapitre 15, contre toute réclamation d'un tiers affirmant que le Produit (à l'exclusion des Outils gratuits) (lorsqu'il est utilisé conformément au Contrat) enfreint ou détourne directement les Droits de propriété intellectuelle dudit demandeur (une « **Réclamation en matière de propriété intellectuelle** »). Lansweeper paiera les frais et les

dommages-intérêts définitivement accordés ou réglés (à des conditions acceptables pour Lansweeper) à l'encontre du Client sur la base d'une telle Réclamation en matière de propriété intellectuelle, dans les limites énoncées dans le chapitre 16 et aux conditions suivantes : (i) le Client informe rapidement Lansweeper par écrit d'une telle Réclamation en matière de propriété intellectuelle ; (ii) Lansweeper a le contrôle exclusif de la Réclamation en matière de propriété intellectuelle ; (iii) le Client coopère raisonnablement à tous égards à la défense de chacune des Réclamations en matière de propriété intellectuelle et à toutes les négociations de règlement connexes, et le Client ne fait aucune admission ou divulgation et ne prend aucune autre mesure préjudiciable à Lansweeper ; et (iv) la Réclamation n'est pas liée à un acte du Client, y compris (sans limitation) une modification du Produit par le Client, un manquement au Contrat ou aux instructions de Lansweeper (y compris la Documentation), toute association du Produit avec (ou tout ajout du Produit à) des produits ou d'autres logiciels qui n'ont pas été développés et fournis par Lansweeper, ou la non-installation d'une mise à jour lorsqu'une telle installation aurait supprimé la cause de l'infraction, ou tout manquement au Contrat de la part du Client.

15.2. Si un jugement définitif est rendu à l'encontre du Client concernant une telle Réclamation en matière de propriété intellectuelle, ou si Lansweeper estime raisonnablement que le Client est susceptible de faire l'objet d'une Réclamation en matière de propriété intellectuelle couronnée de succès, le Client autorisera alors Lansweeper, à la discrétion et aux frais de Lansweeper : (i) à obtenir le droit de continuer à utiliser le Produit ; ou (ii) à le remplacer ou le modifier de manière à ce qu'il ne soit pas contrefait, les fonctionnalités étant essentiellement les mêmes ; ou (iii) à résilier le Contrat et rembourser au prorata tous les Frais prépayés pour les périodes postérieures à la Date effective de résiliation du Contrat.

15.3. Les dispositions précédentes du présent chapitre 15 énoncent la responsabilité entière et exclusive de Lansweeper en ce qui concerne toute Réclamation en matière de propriété intellectuelle.

15.4. Sans préjudice des autres droits et recours de Lansweeper en vertu de la loi applicable et du Contrat, le Client indemniserà, défendra et dégagera Lansweeper de toute réclamation, demande, action et perte découlant de ou générée par (i) tout acte ou toute omission du Client et/ou tout acte ou toute omission des Utilisateurs finaux du Client liés à l'accès au produit ou à

son utilisation ; et (ii) toute Application développée par le Client (et toute utilisation de celle-ci par des tiers).

16. RÉPARTITION DES RISQUES

16.1. Hormis en cas de fraude ou de manquement délibéré de la part de Lansweeper, Lansweeper est uniquement responsable d'un manquement à ses obligations en vertu du Contrat si le Client notifie Lansweeper par écrit au moyen d'une mise en demeure, en respectant un délai raisonnable pour y remédier d'au moins dix (10) jours ouvrables calculés à compter de la date du manquement et que Lansweeper ne remédie pas à un tel manquement dans un délai raisonnable. La notification doit contenir une description complète et détaillée du manquement afin de permettre à Lansweeper d'agir de manière adéquate.

16.2. Sans préjudice de l'article 16.1, la responsabilité de Lansweeper en cas de manquement qui lui serait imputable à une obligation du Contrat est limitée à l'indemnisation des pertes directes démontrées conformément aux principes suivants, qui s'appliquent de manière cumulative : (i) la responsabilité totale cumulée de Lansweeper par Année contractuelle est limitée au montant le plus élevé entre (a) les Frais payés par le Client au cours de l'Année contractuelle concernée ou (b) cent euros (100 EUR) ; et (ii) sans préjudice de l'article 16.1, Lansweeper n'est pas responsable des dommages indirects et/ou consécutifs, tels que, sans toutefois s'y limiter, le manque à gagner, la perte de revenus, la perte d'économies anticipées, la perte d'opportunités, la perte de clients, les réclamations de tiers, les dommages résultant de la perte et/ou de la corruption de données, la perte de clientèle et l'atteinte à la réputation.

16.3. Sans préjudice de l'article 16.1, Lansweeper n'est pas responsable des problèmes liés au Produit causés par une mauvaise utilisation, l'utilisation abusive d'un compte Lansweeper, une altération ou une modification du Produit par le Client, des problèmes liés au mauvais fonctionnement de matériels (internes ou externes) du Client, des pare-feu, des services réseau, des erreurs causées par des logiciels ou du matériel de tiers ou d'autres infrastructures, ou par la configuration de ces éléments, ou les décisions (opérationnelles) que le Client ou les Utilisateurs finaux peuvent prendre sur la base du Produit, ou les conséquences de telles décisions.

16.4. Lansweeper n'est pas responsable en cas de retard ou de manquement à ses obligations en vertu du Contrat, si un tel retard ou un tel manquement résulte d'un cas de Force majeure. En pareil cas, Lansweeper

peut suspendre ou résilier l'accès du Client au Produit en lui donnant autant que possible un préavis écrit raisonnable. En pareil cas, les Frais relatifs aux fonctionnalités livrées du Produit jusqu'à la date de résiliation seront dus au prorata.

16.5. Les Parties conviennent du fait qu'un manquement au présent Contrat engage exclusivement leur responsabilité contractuelle, à l'exclusion de toute responsabilité extracontractuelle, à moins que la loi ou le Contrat n'en dispose autrement.

16.6. Les Parties conviennent du fait qu'un manquement au présent Contrat de la part d'un agent ou d'une personne auxiliaire de Lansweeper (salariés, cadres, directeurs, prestataires...) ne constitue qu'un motif d'action en responsabilité contractuelle à l'encontre de Lansweeper et non un motif d'action en responsabilité extracontractuelle à l'encontre de la personne auxiliaire ou de l'agent, à moins que la loi ou le Contrat n'en dispose autrement.

17. DURÉE, SUSPENSION ET RÉSILIATION DE L'ABONNEMENT AU PRODUIT

17.1. Les abonnements d'Essai gratuit sont conclus pour une période définie à la seule discrétion de Lansweeper. L'Essai gratuit expirera automatiquement et ne sera pas renouvelé à l'expiration de cette période, auquel cas l'abonnement à l'Essai gratuit du Client redeviendra Freeware.

17.2. Le Freeware est offert au Client pour une période indéterminée et peut être résilié par l'une ou l'autre des Parties en notifiant l'autre Partie à tout moment, quelle qu'en soit la raison, sans responsabilité pour le Client et Lansweeper.

17.3. Sauf accord contraire entre les Parties, les Abonnements payants sont souscrits pour une durée initiale d'une Année contractuelle. Les Abonnements payants débutent (i) à la date indiquée dans la Commande concernée (pour les achats effectués par l'intermédiaire d'un représentant commercial Lansweeper), ou (ii) à la date de commande en ligne (pour les achats effectués sur le Site web de Lansweeper). Ils sont automatiquement prolongés pour les Années contractuelles suivantes (la « **Période de renouvellement** »), à moins qu'une Partie n'ait notifié à l'autre Partie par courrier électronique au moins trente (30) jours avant la fin de l'Année contractuelle en cours (la « **Période de validité** ») qu'elle ne souhaite pas prolonger l'abonnement au Produit, auquel cas l'Abonnement payant du Client repassera en Freeware.

17.4. Sans préjudice des autres droits et recours de Lansweeper en vertu de la loi applicable et du Contrat, en cas de manquement au Contrat de la part du Client, Lansweeper a le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due, (i) de suspendre immédiatement et sans préavis tout ou partie de l'utilisation et de l'accès du Client au Produit ; (ii) de résilier le Contrat sans intervention judiciaire s'il n'a pas été remédié audit manquement dans les dix (10) jours ouvrables suivant la notification effectuée par Lansweeper ; et/ou (iii) sous réserve d'un préavis de résiliation, de résilier immédiatement le Contrat en cas de manquement irrémédiable. Sans exclure tout autre événement pouvant être considéré comme un manquement au Contrat, les Parties conviennent du fait que les exemples d'événements suivants seront considérés comme un manquement substantiel irrémédiable de la part du Client : (i) toute forme d'utilisation abusive du Produit ; (ii) tout défaut de conformité aux restrictions d'utilisation du Produit énoncées dans le Contrat ou dans les lois applicables ; (iii) toute violation des Droits de propriété intellectuelle de Lansweeper ; (iv) le Client est devenu insolvable ou a été déclaré en faillite, a été dissous ou est entré en liquidation, ou a déposé une requête volontaire pour l'ouverture d'une procédure de sursis (ou de concordat) avec ses créanciers, étant entendu, toutefois, dans ce dernier cas, que le Client n'a pas confirmé dans les trente (30) jours suivant une demande de Lansweeper à cet effet, qu'il poursuivra le Contrat et honorera toutes ses obligations en vertu des présentes ; ou (v) l'abonnement du Client est restreint, suspendu ou résilié (que ce soit en vertu de la loi applicable ou d'obligations fondamentales à l'égard de tiers) ; et/ou (vi) tout manquement aux obligations de paiement de la part du Client.

17.5. Sous réserve d'un préavis de quarante-cinq (45) jours, Lansweeper a le droit de résilier ou de suspendre, à sa seule discrétion, le Contrat sans indemnité de résiliation dans le cas où Lansweeper cesserait ou serait dans l'incapacité de fournir le Produit ou l'Abonnement au Client.

17.6. En cas d'expiration ou de résiliation du Contrat, le droit d'utilisation accordé au Client (et à ses Entités affiliées) relativement au Produit en vertu des présentes cessera immédiatement et le Client devra, à la date d'entrée en vigueur de l'expiration ou de la résiliation : (i) cesser d'utiliser le Produit ; (ii) à la discrétion de Lansweeper, renvoyer immédiatement à Lansweeper toutes les copies de la Documentation, des caractéristiques du Produit et des Informations

confidentielles en possession, sous la garde ou sous le contrôle du Client, ou détruire toutes ces copies ; et (iii) payer immédiatement tous les Frais impayés au moment de la résiliation. Le cas échéant, la Clé de licence du Client sera désactivée à la date d'expiration de la période en cours ou de la résiliation du présent Contrat. Lorsque le Contrat, dans le cas d'un Abonnement payant, est résilié en vertu de l'article 17.5 des présentes Conditions, le Client a le droit de recevoir un remboursement au prorata de la portion non utilisée de son Abonnement payant, sauf dans le cas où une telle résiliation est intervenue avec un préavis de quarante-cinq (45) jours avant la date d'expiration de la Durée de l'Abonnement payant du Client.

17.7. Lansweeper supprimera le Contenu Client stocké dans la Plateforme Cloud dans les soixante (60) jours suivant la résiliation. Le Client a l'obligation d'exporter son Contenu Client avant la résiliation, en utilisant les fonctionnalités d'exportation disponibles dans la Plateforme Cloud, pendant la Durée du Plan d'abonnement du Client.

18. CONFORMITÉ

18.1. Lansweeper et/ou son auditeur externe désigné a le droit de vérifier le respect du Contrat par le Client. Dans le cadre de cette vérification, le Client s'engage, à tout moment et sur première demande de Lansweeper, à démontrer sa conformité en fournissant les documents pertinents, les données, l'accès au personnel ou tout autre moyen raisonnablement nécessaire au processus de vérification de Lansweeper.

18.2. Le Client doit raisonnablement conserver les données fournissant des informations sur l'installation et l'utilisation du Produit par le Client, et ce pendant une période d'au moins un an après la cessation de l'utilisation du Produit par le Client.

18.3. Sans préjudice des autres droits et recours de Lansweeper conformément à la loi applicable et/ou au Contrat, si une telle vérification révèle une absence de conformité, Lansweeper a le droit de facturer au Client les coûts de la vérification ainsi que l'utilisation (antérieure) sans licence du Produit pendant la Durée de l'Abonnement du Client.

19. DIVERS

19.1. Lansweeper se réserve le droit de sous-traiter l'exécution de toute partie du Contrat à des prestataires, sans préavis ni information.

19.2. Le Client peut uniquement transférer à une autre entité ses droits et obligations au titre du Contrat avec l'accord écrit préalable de Lansweeper. Lansweeper est

autorisé à transférer ses droits et obligations au titre du Contrat à des tiers, sous réserve d'en informer le Client.

19.3. Lansweeper peut fournir les produits complémentaires d'un prestataire externe dans le cadre du plan d'abonnement du Client. De tels produits complémentaires peuvent faire l'objet d'un accord de licence distinct entre le Client et le prestataire externe, détaillant les conditions de licence auxquelles le produit complémentaire est soumis.

19.4. Le fait pour une Partie de ne pas exiger l'exécution d'une obligation ou de ne pas exercer un droit au titre du Contrat ne constitue pas une renonciation à ce droit et ne dispense pas l'autre Partie de l'exécution de ses obligations. Toute renonciation par une Partie à un manquement de l'autre Partie doit être formulée par écrit et ne constitue pas une renonciation automatique à tout manquement ultérieur.

19.5. Si le Contrat est conclu avec Lansweeper Inc. les notifications doivent être envoyées par courrier recommandé au 11044 Research Blvd, Suite 500, Austin, TX 78759, États-Unis, ou par courrier électronique à legal@lansweeper.com. Si le Contrat est conclu avec Lansweeper NV, les notifications doivent être envoyées par courrier recommandé au Fraterstraat 212, 9820 Merelbeke, Belgique, ou par courrier électronique à legal@lansweeper.com. Les notifications par courrier électronique seront considérées comme reçues après confirmation de leur réception par Lansweeper par courrier électronique. Toutes les communications et notifications à effectuer en vertu du Contrat sont rédigées en anglais.

19.6. La fourniture du Produit par Lansweeper est régie exclusivement par le Contrat et l'Avenant relatif au traitement des données. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que l'application des propres conditions générales du Client est expressément rejetée.

19.7. La résiliation ou l'expiration du Contrat, quelle qu'en soit la cause, n'affecte aucune des dispositions du Contrat qui sont expressément ou implicitement destinées à entrer ou à rester en vigueur au-delà de la date de résiliation ou d'expiration, y compris les articles suivants : 11.1, 11.4, 11.6, 12, 15.3, 16, 17.6, 18, 19.7, 19.8 et 19.9.

19.8. Si le Contrat est conclu avec Lansweeper Inc, le Contrat est exclusivement régi par les lois du Texas, USA, à l'exclusion des règles ou principes de conflit de lois. Si le Contrat est conclu avec Lansweeper NV, le Contrat est exclusivement régi par le droit belge, à l'exclusion des règles ou principes de conflits de lois.

19.9. En cas de litige, le Client accepte de tenter en premier lieu de résoudre le litige de manière informelle en coopération avec Lansweeper. En cas d'impossibilité de résoudre un litige : (i) si le Contrat est conclu avec Lansweeper Inc, les tribunaux de l'État du Texas, Williamson County, sont compétents ; (ii) si le Contrat est conclu avec Lansweeper NV, les tribunaux du siège social de Lansweeper NV sont compétents. Les Parties conviennent que la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne, 1980) ne s'applique pas au Contrat ou à tout litige ou transaction relatifs au Contrat. Les Parties renoncent irrévocablement à tout droit à un procès devant jury dans toute procédure judiciaire relativement au présent Contrat.

19.10. Les présentes Conditions sont rédigées en anglais. Les autres versions linguistiques, si elles sont fournies, le sont uniquement pour la commodité du Client et ne sont pas contraignantes. En cas de conflit entre la version en anglais des présentes Conditions et une traduction, c'est la version en anglais qui prévaut.

19.11. Sauf disposition contraire explicite, Lansweeper peut mettre à jour ou modifier le Contrat à tout moment, pour des raisons spécifiques, y compris, sans toutefois s'y limiter, (i) la loi en vigueur ; (ii) des modifications apportées au Produit ; (iii) des raisons techniques ; (iv) des exigences opérationnelles ; ou (v) des changements avantageux pour le Client. Si une révision réduit de manière significative les droits du Client, Lansweeper mettra en œuvre les efforts raisonnables pour en informer le Client (par exemple en envoyant un courriel au client, en publiant un message sur le blog de Lansweeper ou au sein du Produit lui-même). En cas de désaccord de sa part, le Client doit informer Lansweeper dans les quinze (15) jours suivant la notification des modifications par Lansweeper, auquel cas Lansweeper (à la discrétion de Lansweeper et en tant que recours exclusif du Client) peut : (i) permettre au Client de continuer à bénéficier de la version antérieure du Contrat jusqu'à la date de son prochain Abonnement payant (après quoi le Contrat modifié s'appliquera) ou (ii) permettre au Client de résilier le Contrat et de recevoir un remboursement au prorata de la période non utilisée de la Durée de l'abonnement du Client.

19.12. Lansweeper peut identifier le Client en tant qu'utilisateur de Lansweeper dans les supports promotionnels de Lansweeper. Le Client peut à tout moment demander à Lansweeper de cesser une telle

identification en écrivant à l'adresse
legal@lansweeper.com.

19.13. Si une disposition du Contrat est ou devient illégale, invalide ou inapplicable, elle n'affecte en rien la légalité, la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition du Contrat ; et si cette disposition s'avérait légale, valide ou applicable si une composante en était supprimée, elle s'appliquerait alors avec les modifications minimales requises pour la rendre légale, valide ou applicable.

Le présent Contrat est signé par signature électronique. Une fois signé par les deux Parties, il est considéré comme un accord original et contraignant. Chaque Partie peut conserver un exemplaire, et l'ensemble de ces exemplaires constituent un seul et même accord.

AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LANSWEEPER

_____ [nom]

_____ [titre]

_____ [date]

_____ [signature]

AU NOM ET POUR LE COMPTE DU CLIENT

_____ [nom]

_____ [titre]

_____ [date]

_____ [signature]